

11/12^e / Marseille LE MAG

Le bien-vivre en actions



Soutien aux forces de l'ordre
lundi 30 mai en mairie des
11/12^{ème} arrondissements. p.10

Juin 2016

www.marseillemairie11-12.fr



6-7
PORTRAIT DE
CITOYENS



8-10
SÉCURITÉ



11
GARE DE LA
POMME

- 3 SOCIÉTÉ
- 4 PORTRAIT D'ÉLUS
- 5 CULTURE
- 6-7 PORTRAIT DE CITOYENS
- 8-10 SÉCURITÉ
- 11 AMÉNAGEMENT
- 12-13 PROPRIÉTÉ
- 14 INFOS
- 15 À NOTER

Jun 2016

Rédaction et administration :

Mairie du 6^{ème} secteur - **Directeur de la publication :** Claudine Hernandez -
Crédits photos : Mairie du 6^{ème} secteur, photos non contractuelles, Gérard Ceccaldi - **Réalisation et graphisme :** Artkom - **Impression :** Imprimerie CCI



ÉDITO

Chers amis,

Le début de l'été ouvre la période des festivals à Marseille et dans la région. Sur notre secteur, nous vous proposerons comme chaque année non pas un mais deux festivals : celui des Musicales de la Moline du 1^{er} au 5 juillet, et celui des Nocturnes de la Buzine du 25 au 28 août.

Sur le parc de la Moline, le festival jouera même les prolongations puisque le 6 juillet, la Fête de la Mairie prendra une tournure exceptionnelle.

En effet, afin de célébrer comme il se doit l'ouverture de la L2 Est, que nous attendons tous depuis de longues années, la Mairie des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements proposera, en partenariat avec la Société de la Rocade L2 (SRL2), une soirée exceptionnelle.

Dès 16 heures, le parc de la Moline sera investi par des artistes de street art qui animeront des ateliers ludiques de découverte de la peinture urbaine ainsi qu'une exposition sur les murs de la L2.

Afin de vous familiariser avec cette nouvelle voie de circulation avant sa mise en service, des visites en bus «Découverte de la L2 Est» vous seront proposées de 16h à 18h.

Mais la fête ne serait pas complète sans quelques notes de musique ! C'est donc pour nous une manière de prolonger le festival de la Moline que de vous offrir une soirée exceptionnelle : un concert gratuit du célèbre artiste Sinclair, qui mélange avec brio soul, pop et funk.

Cette grande soirée gratuite ouverte à toute la population marseillaise mettra à l'honneur la nouvelle rocade L2, qui va permettre une circulation fluidifiée dans notre secteur sans aucun péage sur le parcours.

Sachez que mon objectif est de vous assurer une mise en circulation dans les meilleures conditions en préservant au mieux la qualité de vie des riverains tout en répondant aux attentes de tous les marseillais. En relation permanente avec la Société de la Rocade L2 et les ministères concernés, je veillerai à ce que les nuisances sonores ou la pollution de l'air soient réduits au maximum pour que notre environnement garde les qualités qui lui sont propres.

Bien fidèlement,



Valérie BOYER
 MAIRE DES 11^{ÈME} ET 12^{ÈME}
 ARRONDISSEMENTS,
 DÉPUTÉE DE LA 1^{ÈRE} CIRCONSCRIPTION
 DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Les échos

• JOURNÉE DE L'HYGIÈNE BUCCO-DENTAIRE POUR LES ÉLÈVES DU SECTEUR LE VENDREDI 29 AVRIL EN MAIRIE DE SECTEUR

Valérie Boyer a souhaité proposer pour la première fois en Mairie des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements une journée d'éducation à l'hygiène bucco-dentaire, forte de l'expérience de Virginie Monnet-Corti, Conseillère métropolitaine et Professeur en Chirurgie dentaire. Près de 70 élèves des écoles primaires de la Grande Bastide Cazaulx, de la Pomme Sainte-Madeleine, de l'Institut Médico-Educatif de Valbrise et de l'Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique de Saint-Loup ont ainsi bénéficié d'ateliers ludiques et pédagogiques

////////////////////

• GRAND PRIX DE PÉTANQUE DES 11/12 - TROPHÉE « JACQUES KAROLCZAK » AU CERCLE DES BOULISTES DE SAINT-BARNABÉ



////////////////////

• DES NOUVEAUX LOCAUX POUR L'UNC

L'Union Nationale des Combattants a investi ses nouveaux locaux au premier étage du Bureau Municipal de Proximité de Saint-Barnabé sur la place Caire. L'association assure des permanences pour accompagner les administrés dans de nombreuses démarches.

////////////////////

• UNE NOUVELLE AGENCE POUR PÔLE EMPLOI

Auparavant située aux Caillols, l'agence Pôle Emploi a déménagé à la Valentine, dans des locaux plus modernes, inaugurés le 20 mai par Valérie Boyer, Députée-Maire, Nouvelle adresse : 10 route de la Valentine 13011 Marseille.

////////////////////

• REMISE DE DRAPEAUX TRICOLORS AUX ÉLÈVES DES ÉCOLES DE LA FOURRAGÈRE ET DE LA BARASSE POUR L'ANNÉE DE LA MARSEILLAISE



• 2^{ÈME} ÉDITION DE L'HUVEAUNE EN FÊTE : LE DÉFILÉ DU ROI



////////////////////

• RÉOUVERTURE DU CMA BEAUMONT

Le Centre Municipal d'Animation de Beaumont a rouvert ses portes depuis le 23 mai 2016, après d'importants travaux à hauteur de 20 000 euros à la charge de la Mairie.

////////////////////

• LA BATAILLE POUR LE VÉRITABLE SAVON DE MARSEILLE

La Députée-Maire Valérie Boyer a toujours eu la volonté de soutenir l'économie locale et les produits locaux. Elle a défendu, à travers une proposition de loi, l'extension de l'Identification Géographique Protégée (IGP) à des produits manufacturés comme le Savon de Marseille. Sauver le Savon de Marseille, c'est sauver l'identité de toute une région et également sauver des emplois.

////////////////////

• UN FORUM POUR L'EMPLOI EN MAIRIE DES 11/12

Le 28 avril dernier, Valérie Boyer, Députée-Maire du secteur, a ouvert la première édition du Forum pour l'emploi, en partenariat avec Pôle Emploi. Ce Forum a permis aux personnes en recherche d'emploi de rencontrer dans un contexte privilégié 25 recruteurs représentant différents secteurs d'activité. Des centaines d'offres ont été proposées et de nombreux CV déposés. La Mairie des 11/12 reste mobilisée en faveur de l'emploi et de l'attractivité de son territoire.

////////////////////

• TROIS JOURNÉES DE FÊTE POUR NOS SENIORS



 Portraits d'élus



« Réussir pour servir »

Virginie Monnet-Corti

DÉLÉGUÉE AU DROIT DES FEMMES ET ACTIONS FAMILIALES, CONSEILLÈRE MÉTROPOLITAINE : 1^{ÈRE} VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION INNOVATION, PROSPECTIVE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



« Faire confiance au lendemain »

Marcel Agu

ADJOINT CHARGÉ DE QUARTIERS DÉLÉGUÉ AU 11^{ÈME} ARRONDISSEMENT DE ÉOURES À LA VALENTINE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION EAU - ASSAINISSEMENT - PLUVIAL

Virginie Monnet-Corti est une femme occupée, mais jamais son agenda bien garni ne vient entamer son enthousiasme.

Cette native de Toulon découvre très tôt la grande passion de sa vie : **l'odontologie**. Très vite, **elle se prend aussi d'intérêt pour les actions caritatives.**

« Pour moi, il était logique d'aider ceux qui avaient moins de chance », se remémore-t-elle. **Elle choisit de partager son temps entre l'hôpital public, l'enseignement universitaire et l'aide aux plus démunis.** « En 2000, mon amie Corinne Tardieu a eu l'idée de créer Handident, une association qui facilite l'accès aux soins dentaires des personnes handicapées. Naturellement, j'ai tenu à en être ! ».

Femme de convictions, Virginie Monnet-Corti occupe aujourd'hui la fonction de conseillère d'arrondissements déléguée aux droits des femmes et aux actions sociales. Virginie Monnet-Corti a emprunté sa devise à Lacordaire : « Réussir pour servir ». Une tâche à laquelle elle s'attelle chaque jour.

Marcel Agu est un pur produit marseillais. Toute sa vie, il a vécu dans les alentours de la Valentine.

Marié et père de trois enfants, il a élu domicile aux Accates. Professionnellement, c'est un touche-à-tout. **Pendant son temps libre, Marcel Agu s'investit sans compter dans les causes locales.**

En 2007, il devient président de l'association des commerçants de la Valentine, **avec le désir de préserver le quartier.** « Lorsque j'ai réalisé à quelle vitesse fleurissaient les habitations, j'ai décidé de m'investir pour que notre quartier ne devienne pas un village dortoir ». « Les 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements sont parmi les plus beaux de Marseille, rappelle-t-il. **Pour les anciens Valentinois et les nouveaux venus, je fais de la préservation du cadre de vie ma priorité.** ».

Nature en fête



La Mairie des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements, à l'initiative de Valérie Boyer - Députée-Maire du secteur - et Maryse Réтали - Adjointe d'arrondissements déléguée aux espaces verts, a organisé la première édition de « Nature en Fête » sur le Parc de la Moline.



Cette manifestation **dédiée à l'arrivée du printemps et aux Fêtes de Pâques** a rassemblé enfants, familles et promeneurs.

Au programme et pour le bonheur des petits et grands : **chasses aux œufs et au trésor, ateliers dédiés au jardin et un stand « Troc'jardin »** pour tous les jardiniers amateurs. C'était aussi l'occasion de lancer le concours « Marseille en fleurs » qui a récompensé et encouragé les initiatives d'embellissement de notre ville.

Remerciements à nos partenaires pour leur participation aux prix des gagnants du concours : Cultura, Entreprise Perra, Géant Casino, Leroy Merlin, Marius Ferrat et les pépinières Belletto.



Personnalités des 11&12^e

« La passionaria de la fourragère »

Voilà vingt ans que Anne Roux œuvre à préserver la qualité de vie de son quartier.

Dans son quartier, Anne Roux est connue de tous.

Et pour cause, ce territoire du 12^{ème} arrondissement de Marseille, qui s'étend de l'avenue des Caillols à l'avenue Pierre Chevalier, elle y a élu domicile il y a 45 ans ! Cette

Ajaccienne s'investit depuis deux décennies pour en préserver la qualité de vie.

« Je suis très attachée à mon quartier.

La qualité de vie y est excellente... »

Présidente d'intérêt (C I Q) ,

Roux se décrit elle-même comme une femme au caractère affirmé, qui n'a jamais baissé les bras face aux causes difficiles. « Sans doute parce que je suis 100 % Corse, on n'aime pas l'injustice » plaisante-t-elle. « Je suis très attachée à mon quartier. La qualité de vie y est excellente, même si ça s'est beaucoup bâti. Rendez-vous compte, quand j'ai emménagé, l'avenue des Caillols s'appelait chemin ! ».

Mère de trois enfants, parente d'élève très active, Anne Roux ne voit pas le temps passer. « J'ai promis d'obtenir la couverture totale de la route. Cela fait 21 ans que nous nous battons, je ne lâche jamais ! ».

Lors de ses rencontres avec les habitants, stationnement, circulation, tout est passé au crible.

« Je fais remonter à la mairie de secteur avec laquelle nous travaillons en permanence dans la concertation. Les élus de quartier nous ont toujours soutenus notamment pour la L2. » Madame Roux envisage-t-elle de passer le relais ? « Le temps viendra mais pour l'heure, le combat pour la L2 continue. »



Le Cigalon : l'âme de la Provence

Pascal Parisse, restaurateur, disciple d'Auguste Escoffier, Chef de cuisine, s'était promis de racheter le restaurant de son enfance.

Cet établissement de renom depuis 1886 est un concentré de culture méridionale. Situé entre Aubagne et Marseille, **au cœur du village de La Treille, ce restaurant fête cette année ses 120 ans.**

Marcel Pagnol y a usé ses culottes courtes. Plus tard, nombre de ses films y seront tournés comme « Manon des sources », et notamment « Cigalon » qui n'a pas changé depuis. Le « Cigalon » a quelque chose de magique : est-ce sa vue panoramique exceptionnelle, sa cuisine ? Lorsqu'il était petit, son actuel propriétaire, Pascal Parisse, y venait avec sa grand-mère. « C'était un endroit idéal pour jouer. Je me

« Depuis, il y propose une cuisine traditionnelle provençale... »

suis toujours dit, un jour, si j'en ai les moyens, je l'achèterai, en hommage à ma grand-mère ». Pascal Parisse n'a pas failli à sa promesse. Après avoir régalié les convives des établissements de luxe de la Côte d'Azur, le restaurateur devient chef privé. Mais les souvenirs d'enfance ont la vie dure. Pascal Parisse se souvient de son serment et, dès qu'il le peut, achète le « Cigalon ».

Depuis, il y propose une cuisine traditionnelle provençale, semi gastronomique, avec un large choix de plats aux senteurs de la Provence tels que : alouettes sans tête, tatin d'agneau, aioli et pieds paquets marseillais (recette marseillaise datant de 1896...).

Dans ses dernières inspirations, il rajoute à sa carte le hamburger « Pascalou » et afin de s'adresser au plus grand nombre, il sillonne Marseille et ses alentours dans sa « roulotte des saveurs ».



Valérie Boyer remet à Pascal Parisse la médaille de l'Assemblée Nationale et celle de la Ville de Marseille de la part de Jean-Claude Gaudin - Sénateur Maire de Marseille. **En partant de la gauche :** Mireille Balletti, Valérie Boyer, Pascal Parisse et Isabelle Savon.

Son unique ambition, **réjouir les papilles** de saveurs traditionnelles, déclinées avec son savoir-faire. **> www.cigalon-latreille.fr**



CLSPD : quand l'union fait la force

La lutte contre l'insécurité et la délinquance sont en tête des priorités de la mairie de secteur.



« Le contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) est un dispositif qui réunit l'ensemble des acteurs de la politique de sécurité dans la ville, explique René Coulet, adjoint chargé de Quartiers, délégué au 12^{ème} arrondissement, à la Sécurité publique et à la Relation avec la police municipale. Outre les services municipaux des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements, le CLSPD regroupe les Services de l'État sur des événements ponctuels : la police nationale, les douanes, l'Urssaf, l'hygiène... Grâce à lui, nous sommes en mesure de mener des actions coup de poing, dans des quartiers où un ensemble de problématiques a été clairement identifié en amont ».

Redorer le noyau villageois de Saint-Marcel

Ainsi, le 31 mars dernier, une action concertée du CLSPD a été menée dans le noyau villageois de Saint-Marcel. « Ce quartier est parmi les plus criminogènes de notre secteur. Les riverains souffrent quotidiennement du stationnement anarchique, de trafics, du travail dissimulé, de problèmes d'hygiène ainsi que des incivilités. Saint-Marcel a trop longtemps été délaissé des pouvoirs publics. Cette première opération a impliqué 20 personnes. Elle a donné lieu à des contrôles d'établissements, d'identité...



17 mars 2016, lancement du Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) territorialisé des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements. **De gauche à droite** : Caroline Pozmentier, Adjointe au Maire de Marseille déléguée à la Sécurité publique et la Prévention de la délinquance, Valérie Boyer - Députée-Maire du 6^{ème} secteur, Karine Paravisini, Commissaire à la Division Sud de Marseille et Marc Labouz, Directeur de la Police Municipale.

Plusieurs infractions ont été constatées et des procès verbaux ont été dressés ». Conscient qu'un seul « coup de filet » ne sera pas suffisant à endiguer une délinquance bien enracinée, René Coulet assure :

« L'action fera l'objet d'un suivi, et ne se focalisera pas sur le seul quartier de Saint-Marcel ». Identifiés grâce aux signalements de la population, larcins et problèmes d'incivilité pourront désormais être attaqués en tous temps et sur tous les fronts, grâce au Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.



EN SAVOIR PLUS

René Coulet

Adjoint d'arrondissement délégué à la Sécurité Publique, Relation Police Nationale, Police Municipale, Plan communal de sauvegarde, Contrat Local de Sécurité, Police Administrative
mairie11-12elus@mairie-marseille.fr

INTERVIEW

LAURENT NUNEZ - PRÉFET DE POLICE



L'amélioration du cadre de vie passe par un renforcement de la sécurité dans les quartiers. Pour parvenir à ses fins, la mairie de secteur travaille en étroite collaboration avec la préfecture de police.

Comment s'organise la collaboration entre la préfecture de police et la mairie des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements, dans le cadre du CLSPD ?

Le CLSPD de secteur est une instance partenariale très récente à laquelle participent activement un représentant de la Direction départementale de la sécurité publique et un représentant de mon cabinet. Il permet d'institutionnaliser les relations très étroites entre la police et les autres acteurs de la sécurité, qui travaillent déjà de concert au bénéfice de la tranquillité publique des habitants du secteur. Ce qui est déterminant c'est l'échange d'informations et la bonne coordination sur le terrain entre tous les acteurs, chacun dans ses compétences propres. Voilà le but d'un CLSPD.

Quelles problématiques spécifiques de sécurité et de délinquance ont été identifiées dans le secteur ?

Le secteur des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements se distingue par un stationnement anarchique récurrent, des problèmes de sécurité routière et une activité commerciale qui mérite une attention particulière. Au demeurant, la délinquance y a nettement reculé l'année dernière avec une baisse de la délinquance de voie publique de 12,46 % dans le 11^{ème} de 17,48 % dans le 12^{ème}.

Quelles sont les pistes pour y remédier ?

Nous mettons notamment en œuvre des opérations de contrôles coordonnés associant services de l'État (police nationale, douanes, Urssaf, DDPP), de la ville de Marseille et de MPM. Une opération a d'ailleurs eu lieu le 31 mars. Ce dispositif, qui a déjà obtenu des résultats tangibles dans d'autres secteurs de Marseille, a vocation à être renouvelé très régulièrement.

Soutien aux forces de l'ordre



Valérie Boyer et René Coulet, adjoint d'arrondissements délégué à la Sécurité Publique **ont tenu à rendre hommage, en présence du Préfet de police, aux policiers nationaux et municipaux**, aux gendarmes, militaires et marins-pompiers, réunis en Mairie des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements. **Depuis l'état d'urgence, nos forces de l'ordre sont soumises à une forte pression avec la multiplication des**

manifestations et des opérations de maintien de l'ordre. La violence (400 policiers blessés depuis le début de l'année) et le harcèlement verbal à leur rencontre sont inacceptables, tout comme la campagne injurieuse de la CGT. L'ensemble des participants à cet hommage se sont réunis ensuite sur le parvis de la Mairie de secteur pour entonner une émouvante marseillaise (photo de couverture)





Aménagement de la gare de la Pomme

« L'aménagement des abords est sur les rails »

À l'occasion de la création d'une troisième voie sur la ligne SNCF qui relie Marseille à Aubagne, d'importants travaux ont été entrepris dans les gares ferroviaires : La Pomme et Saint-Marcel.



Valérie Boyer - Députée-Maire des 11&12^{ème} arrondissements et
Guy Teissier - Président du Conseil de Territoire - Photo Gérard Ceccaldi

Ces travaux ont permis à la mairie de secteur d'entreprendre **une requalification des abords du noyau villageois de la Pomme** et également **l'implantation d'un pôle multimodal à la Barasse**. Un coût total de 1,6 million d'euros pour **doter la gare de la Pomme de nouveaux aménagements périphériques**. Démarré le 8 février dernier, ce chantier devrait être livré en fin d'année 2016.

« Des chantiers livrés fin 2016 »

La place du 14 juillet a fait l'objet de toutes les attentions. « Elle aura un vrai cachet » se réjouit Frédéric Dournayan, Adjoint d'Arrondissements, délégué au Plan spécial des transports en commun, à la Circulation et au Stationnement. « Son revêtement, jusqu'alors en bitume, sera bientôt doté d'un pavage de granit et de bordures en calcaire, comme celles que l'on trouve sur le Vieux-Port ». Un clin d'œil à la minéralité de la cité phocéenne, qu'atténueront les six arbres de la placette, qui seront conservés. **Seront également préservées, les précieuses places de stationnement.**

Sur le boulevard Pierre Ménard, qui surplombe le noyau villageois, **la chaussée sera entièrement reprise et enrichie de bandes cyclables. Un parc de stationnement de quarante places verra le jour. À l'attention des personnes à mobilité réduite, une rampe d'accès permettra de circuler sans interruption**, de la place à la gare. En réponse aux requêtes des riverains, le boulevard verra également la création d'un passage sécurisé, avec l'implantation de feux tricolores.

L'intersection entre l'avenue Jean Lombard et le boulevard Pierre Ménard sera transformée. **La création d'un rond-point permettra de fluidifier le trafic et de sécuriser les croisements.** « La voirie sera intégralement reprise sur 300 mètres entre le boulevard Pierre Ménard et l'avenue Jean Lombard. Au terme des travaux, la jonction entre la place du 14 juillet et le boulevard Pierre Ménard sera ré-ouverte à la circulation » conclut Frédéric Dournayan.



EN SAVOIR PLUS 

Frédéric Dournayan

Adjoint d'arrondissements délégué au Plan Spécial des Transports en Commun - RTM - Circulation - Stationnement
mairie11-12elus@mairie-marseille.fr

Contrat local de propreté



INTERVIEW

GUY TEISSIER - PRÉSIDENT DU CONSEIL DE TERRITOIRE



« Qu'est-ce que le contrat local de propreté ? Quel constat dresser de la situation des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements ? »

Quelle est la genèse du Contrat Local de Propreté ?

Lorsque j'ai été élu Président de MPM, **les attentes de nos concitoyens étaient fortes sur la propreté.** Dans le même temps, une décision de la Cour Administrative d'Appel, qui avait été saisie au sujet du « fini-parti » imposait de délibérer clairement sur les horaires de travail des agents. Enfin, j'ai mené campagne, pour les municipales, en faveur d'une logique d'engagements réciproques de tous les acteurs de la propreté. **En juillet 2014, j'ai donc fait voter, comme je l'avais annoncé, le Contrat Local de Propreté.**

Quels sont les premiers résultats ?

J'ai d'abord mis fin au fini-parti. Les interventions du personnel de nettoyage sont au minimum de 5h30 par jour. Deux tournées au lieu d'une, ont été mises en place, notamment pour assurer la collecte des zones commerçantes après minuit en centre-ville. Les effectifs ont été renforcés, au cantonnement par 48 emplois d'avenir supplémentaires ainsi qu'à la police de la propreté. Un nouveau service en ligne ainsi qu'une application « **engagés au**

quotidien » ont également été développés et rencontrent un réel succès. **Les résultats sont visibles, en particulier dans l'hyper-centre.** Nous nous efforçons à présent de prendre en compte les spécificités des territoires pour passer d'un traitement « prêt à porter » à davantage de « *sur mesure* ».

Quel regard portez-vous sur la propreté des 11-12^{ème} arrondissements de Marseille ?

Pour traiter la totalité des déchets produits au cours du week-end, **nous collectons depuis octobre, le dimanche soir au lieu du samedi.** **Les problématiques spécifiques ici, sont les jets clandestins dans le 11^{ème} et les besoins en matière de désherbage dans le 12^{ème}.** Avec 150 000 euros, l'enveloppe dédiée au désherbage est plus que doublée pour 2016. Pour mieux lutter contre les jets clandestins, nous allons renforcer notre coopération avec la Ville, compétente en matière de sécurité et de salubrité publique. Beaucoup de choses ont déjà été faites. Beaucoup reste à faire. Pour reprendre le slogan, « *la propreté c'est nous, le civisme c'est vous* ».



Valérie Boyer, Julien Ravier





Nettoyage des abords de l'Huveaune en présence de Monique Cordier - Adjointe au Maire déléguée aux espaces naturels, parcs et jardins.

Bientôt la répression !

Depuis 2014, le Contrat Local de Propreté (CLP) permet de piloter la politique de nettoyage, à l'échelle de la mairie de secteur. « Au lieu d'organiser les campagnes depuis la Métropole de façon standardisée, ce sont les mairies de secteur qui les mettent en œuvre. Elles sont les mieux placées pour connaître les spécificités des différents quartiers et adapter les moyens aux besoins » explique Julien Ravier, Conseiller Municipal et Conseiller d'Arrondissements, délégué à la Communication, à la Voirie et à la Propreté.

Dans les 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements de Marseille, deux problématiques cruciales ont été identifiées : en premier lieu, les jets clandestins. « Malgré le fait que nous possédions deux déchèteries, certains se débarrassent de leurs ordures et encombrants dans des lieux reculés ou autour des P.A.V (Point d'Apports Volontaires) » déplore Julien Ravier. Second point noir du secteur, le désherbage. Impactés par leur situation entre ville et colline, les 11^{ème} et 12^{ème}

connaissent une prolifération de végétation. Grâce au CLP, les campagnes commencent à porter leurs fruits, notamment grâce au triplement de notre enveloppe dédiée au désherbage obtenue par Valérie Boyer auprès du Président Guy Teissier. « Nous souhaitons aller encore plus loin dans la résolution des problématiques spécifiques en matière de propreté sur notre secteur et devenir un site expérimental en matière de répression des « délinquants de la propreté » insiste Julien Ravier.



EN SAVOIR PLUS

Julien Ravier

Conseiller municipal

Conseiller d'arrondissements délégué à la Propreté (déchets, tri sélectif)

voirieproprete11-12@mairie-marseille.fr

Plan canicule : des gestes simples qui sauvent des vies



INTERVIEW

JEAN-LOUIS SAN MARCO

PROFESSEUR DE MÉDECINE À L'UNIVERSITÉ DE MARSEILLE



Les fortes chaleurs peuvent être fatales. Pis, elles touchent en priorité les plus vulnérables, jeunes enfants et personnes âgées. **Le docteur San Marco en fait le triste constat en 1983, alors qu'il dirige le service des urgences à l'hôpital de la Timone.** La canicule frappe l'Hexagone, près de 4000 personnes perdent la vie. Une tragédie inacceptable pour le médecin : « *Une mort qui aurait pu être évitée m'est insupportable* » explique-t-il.

Le docteur San Marco décide alors de tout mettre en œuvre pour éviter que la chaleur ne tue à nouveau. Plus de trente ans se sont écoulés. Plusieurs épisodes caniculaires ont de nouveau bouleversé la France. La cité phocéenne, pourtant, enregistre parmi les plus faibles taux de pertes. **Comment ? Grâce à une méthode simple, qu'a contribué à mettre en place le docteur San Marco.** En voici les points essentiels, à retenir pour vous et pour vos proches

> Les points essentiels à retenir pour vous et vos proches :

- **Se protéger autant que possible de la chaleur, tout en prenant soin d'éviter les chaud - froid**
- **S'hydrater régulièrement, surtout si l'on transpire abondamment. Chez l'adulte, il convient de boire au minimum 1,5 à 2 litres d'eau par jour. Davantage lors de fortes chaleurs.**
- **Chez les personnes âgées, les besoins en eau sont plus faibles et l'on transpire moins. Il est donc essentiel de réguler la température corporelle en mouillant sa peau régulièrement (avec un brumisateur par exemple), tout en assurant une légère ventilation**

Textes des groupes n'appartenant pas à la majorité municipale.

« **Aimons la France** », un bien joli slogan que madame Valérie Boyer a décidé de nous faire découvrir au printemps 2016. À la différence que le Front National le clame haut et fort depuis sa création, à savoir près de 45 ans, mais qu'il se voyait jusqu'ici traité de « fasciste »... En réalité, plus qu'à la France, Valérie Boyer pense aux élections législatives de l'année prochaine, et tente, une nouvelle fois, de s'attirer les faveurs de notre électorat. C'est hélas peine perdue pour elle, nos électeurs ne se laisseront plus duper par de fausses promesses, intervenant de surcroît dans des périodes éminemment électorales.

« Aimons la France » oui, et rendons donc dignement hommage à nos morts. Hommage que la maire du 6^{ème} secteur n'a pas jugé très utile. Le 8 mai dernier, sans aucune concertation préalable, elle a donc décidé que seulement deux commémorations auraient lieu dans les 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements. Un choix qui n'a pas manqué de froisser de nombreux membres des C.I.Q, très attachés aux cérémonies patriotiques. Quid des commémorations à venir du 11 novembre, avec cette année le centenaire de la bataille de Verdun ?

« Aimons la France » oui, et commençons surtout par aimer nos quartiers. Or, madame Boyer ne juge pas utile de construire de nouvelles crèches, alors que nombre de nos concitoyens le réclament depuis fort longtemps. Avec la bétonisation à outrance de nos arrondissements, les besoins se font de plus en plus pressants, mais les capacités d'accueil demeurent inchangées. Un nouveau souci pour les familles, qui doivent donc souvent faire appel à la solidarité familiale pour faire garder leurs progénitures.

« Aimons la France », le dire c'est bien, le faire, c'est mieux !

Groupe Aimons La France

Le 13 juin dernier s'est tenu un Conseil Municipal à huit clos spécialement dédié à l'emploi.

Avec 20 % à 50 % de demandeurs d'emploi de plus que Lyon, Lille, Nantes, Nice ou Bordeaux, il aura fallu attendre 21 ans pour que la municipalité de Jean-Claude Gaudin se saisisse réellement de la question du chômage à Marseille.

Pour redonner de l'emploi à tous ses habitants, Marseille doit donc redevenir une ville attractive, en attirant des investisseurs. Pour cela, une seule réponse possible : la qualité de vie. En effet, les cadres, les salariés, qui s'installent ou qui vivent à Marseille veulent bénéficier de structures éducatives de qualité pour accueillir leur enfants. Des écoles où ils ne sont pas obligés de se précipiter pour aller les chercher à 17h30, car à Marseille, les garderies ferment une heure avant celles de toutes les grandes villes. Ces futurs habitants, et les marseillais aussi, veulent pouvoir faire un papier d'identité sans avoir à poser une demie journée de RTT, pouvoir aller au travail sans perdre une heure chaque jour dans les bouchons. Ils veulent pouvoir aller nager, courir ou taper dans un ballon à la sortie du travail.

Nous avons un joyau entre les mains, et ce joyau, c'est Marseille. Nous avons des atouts considérables, enviés par tous. Nous avons le soleil, bien sûr, nous avons une histoire et une identité singulière, une position géographique majeure, un cadre naturel magnifique, un potentiel qui ne demande qu'à être exploité.

Il était donc temps de s'en soucier. Espérons que pour une fois toutes les forces vives de notre belle ville avanceront dans le même sens, celui des marseillais et marseillaises..

Sophie CHASTAN - Présidente du groupe socialistes et apparentés à la Mairie des 11^{ème} et 12^{ème} - Conseillère d'arrondissement

Agenda

- **Du 27 juin au 26 août** : Exposition de photos sous-marines « Nature Sauvage » de Henri Eskenazi en Mairie de secteur
- **Du 1^{er} au 5 juillet** : Festival des Musicales de la Moline - Parc de la Moline
- **Mercredi 6 juillet** : Fête de la Mairie - Parc de la Moline
- **Du 1^{er} au 31 juillet** : Festival International de Chorale de Marseille avec concert du 25 juillet à l'Église de la Valentine et du 26 juillet à l'Église de Saint-Julien
- **Du 25 au 28 août** : Festival des Nocturnes de la Buzine - Parc du Château de la Buzine
- **Samedi 10 septembre** : Rentrée des associations - Parc de la Mirabelle
- **Judi 8 septembre** : Exposition de Bruno Haroutounian
- **Septembre** : Rentrée des Pôles culturels Mireille Ponsard et Thyde Monnier
- **Octobre** : Mois de la Santé - Mairie de secteur



Un été animé dans les 11/12

Structures de proximité à vocations éducative, sociale et culturelle, les 10 Centres Municipaux d'Animations du secteur proposent un été animé avec un vaste programme d'animations pour les enfants et les adultes du secteur.

Les adultes et les seniors pourront participer à des ateliers d'activités manuelles et des sorties culturelles.

L'ensemble des CMA (ACME) proposent des animations pour les enfants :

- des activités de plein air et de plage
- des activités manuelles
- des jeux
- des sorties pédagogiques
- des spectacles de fin de vacances
- des stages

Plus d'informations au service animation :
04 91 14 62 86

INFOS PRATIQUES

Mairie des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements

Boulevard Bouyala d'Arnaud - 13012 Marseille

Téléphone : 04 91 14 62 40

Télécopie : 04 91 14 62 41

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Pour vous rendre à la Mairie de Secteur :

Bus : 9 - 10 - 12 - 14

Tramway : ligne 1 (Les Caillols)

Voiture : un parking est mis à votre disposition

RESTEZ CONNECTÉS



www.facebook.com/mairie1112



Pour plus d'informations :
www.marseillemairie11-12.fr

Numéros utiles :

Allô mairie* : 0 810 813 813

MPM engagés au quotidien** :
0800 94 94 08

Déchetterie : 45 Boulevard des libérateurs - 13011 Marseille
04 91 44 04 73

Ouverte du lundi au samedi de 7h à 19h,

le dimanche de 7h à 12h

*Coût d'un appel local **Numéro vert gratuit

Mairie des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements

PÔLES CULTURELS SAISON 2016-2017

COURS - ATELIERS - MUSIQUE CHANT - CHORALE - THÉÂTRE
ÉCRITURE - DESSIN - PEINTURE - MODELAGE - SCULPTURE - DANSE

INSCRIVEZ-VOUS AUX ATELIERS CULTURELS ET ARTISTIQUES À :

MIREILLE PONSARD
Pôle culturel de la Rosière
40 avenue de la Rosière - 13012 MARSEILLE

THYDE MONNIER
Pôle culturel de la Barasse
100 Boulevard de la Barasse - 13011 MARSEILLE

pcmp@mairie-marseille.fr - 04 91 14 61 55

LA MAIRIE ¹¹&¹²^e

et LE CHÂTEAU DE LA BUZINE présentent :

LES NOCTURNES DU CHÂTEAU DE LA BUZINE

Festival 3ème édition

DU 25 AU 28
AOÛT 2016

Entrée
GRATUITE

Jeudi 25 Août CONCERT JAZZ

Vendredi 26 Août SPECTACLE CINÉMA THÉÂTRE

Samedi 27 Août SOIRÉE FESTIVE

Dimanche 28 Août CONCERT GOSPEL

ouverture
19H30
concert
20H45

4 Soirées en plein air dans le parc du «Château de ma Mère»



Buvette & Restauration sur place dès 19H30
Food-trucks ou restaurant (réservation : 04 91 27 01 04)



Prévoir chaises et coussins pour
votre confort durant les spectacles

PARC DU CHÂTEAU DE LA BUZINE - 56 TRAVERSE DE LA BUZINE - 1301 | MARSEILLE

Infos & Programme : www.marseillemairie11-12.fr / [f/mairie1112](https://www.facebook.com/mairie1112) / www.labuzine.com / [f/labuzine](https://www.facebook.com/labuzine)



Partenaires: [LaProvence](http://www.laprovence.com)



ALPHA



MÉTROPOLE
AIX-MARSEILLE
PROVENCE

